



Déclaration liminaire de la FSU 40 – CDEN du 11 février 2022

Mme la préfète, M. Le Dasen, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN

Ce soir, les collègues, les personnels des écoles, les parents et avant tout les enfants épuisés par une des périodes les plus difficiles de cette année scolaire seront en vacances. En effet la 5^{ème} vague qui frappe notre pays depuis le début de l'année connaît des taux de contamination jamais atteints. Le dernier communiqué transmis par le rectorat le montre. Nous n'avons jamais, en deux ans de COVID, atteint de tels chiffres. Des écoles, des collèges, des lycées qui craquent, des classes qui se vident puis se remplissent à nouveau puis se vident encore, des parents déboussolés. La journée de mobilisation du 13 janvier a permis de mettre en lumière l'état du service public d'Éducation en cette fin de quinquennat. Le 13 janvier, ce n'était pas une grève contre un virus, mais contre une politique désastreuse qui conduit l'Éducation Nationale dans le mur, menée par un ministre dont le mépris affiché envers les personnels est à présent nationalement connu.

Le contexte est donc très compliqué et pourtant il faut préparer la prochaine rentrée. Alors que les besoins de l'école sont immenses, l'académie affiche des moyens supplémentaires insuffisants, obtenus sur le dos d'une partie des stagiaires qui seront mis à temps complet et donc utilisés comme moyens d'enseignement : une variable d'ajustement inadmissible ! Comment peut-on dans ces conditions parler de formation et d'accompagnement dans la découverte et l'entrée du métier, que l'on sait pourtant primordiale ? Comment rendre attractif un métier de plus en plus dévalorisé, comment éviter les démissions qui surviennent toujours plus nombreuses chaque année ? La FSU continue de dénoncer cette énième réforme de la formation. Sans parler du recrutement de contractuels qui nous l'espérons, ne deviendra pas la norme une fois la tension liée au COVID passée.

Les mesures proposées lors du dernier CTSD témoignent de l'application stricte des grandes lignes ministérielles :

- poursuite du plafonnement des GS/CP et CE1 à 24
- Dédoublage des GS
- Augmentation des décharges des écoles de 6 à 8 classes et de 10 à 13 classes

Le Directeur Académique assure qu'il garde une attention bienveillante aux écoles en milieu rural et que l'indicateur des catégories socio-professionnelles sera celui choisi sauf pour Labatut !

Avec une dotation de 14 ETP, nous pouvions espérer d'autres mesures pour améliorer les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves : postes de remplaçants, de RASED, ouverture d'ULIS, création de postes de CPC...

Il n'en est rien...

Les besoins sont réels et c'est pour cela que la FSU continue de porter un plan d'urgence pour l'école : des moyens, une sécurité sanitaire, une formation initiale professionnalisante avec une entrée dans le métier progressive, une formation continue de qualité, un renforcement de l'éducation prioritaire, une reconnaissance du métier d'AESH...

Dans les Landes, le nombre d'élèves augmente de 76 élèves dans le second degré avec une augmentation de 72 heures (dont 42 heures pour l'ouverture d'ULIS). Le taux d'HSA va lui encore rester très important dans le département. Cela aura des conséquences pour chaque établissement : toujours de nombreuses HSA à se partager dans chaque discipline, moins d'adultes dans les établissements, plus de classes et plus de travail pour chaque enseignant.e, classes toujours surchargées avec en plus l'inclusion des élèves ULIS sans les moyens nécessaires. Sur le département, il est prévu pour la rentrée prochaine 372 élèves répartis sur 30 divisions. Les deux divisions supplémentaires prévues n'allègeront sans doute pas les effectifs des dispositifs existants. Cette année encore, la plupart des divisions sont largement au-dessus du seuil réglementaire, atteignant parfois jusqu'à 14 ou 15 élèves. On est loin du discours ministériel bienveillant sur l'accueil des élèves pourtant porteurs de handicap : notifications non respectées, accompagnement réduit, inclusion dégradée, voire impossible dans les classes ordinaires. En effet, en collège, bien que l'on note une légère amélioration des conditions d'accueil des élèves dans les divisions ordinaires, certaines divisions, proches du seuil, ne permettent pas d'inclure qualitativement les élèves de l'ULIS. Dans ces conditions, le renvoi à la différenciation pédagogique et à l'intelligence collective révèle ses limites. Face à l'insuffisance des moyens, le recours à la marge pour l'ouverture de divisions se généralise dans les établissements, ce qui impacte de manière notoire les conditions d'enseignement, et provoque des tensions au sein des équipes.

Concernant les SEGPA, les dotations horaires illustrent des choix budgétaires qui ne tiennent pas compte d'un public composé d'élèves en grande difficulté. Les effectifs des classes SEGPA du département sont très lourds, dépassant parfois le seuil des 16 élèves. Durant ces dernières années, les SEGPA ont subi des diminutions d'heures de fonctionnement, des suppressions d'atelier et accueillent de plus en plus d'élèves ne relevant pas simplement de la grande difficulté scolaire mais de structure de type ITEP ou ULIS. Ces jeunes ont besoin d'être accompagnés dans leur parcours par une équipe pédagogique expérimentée et stable. Cela sera possible en donnant les moyens pour maintenir les heures de dédoublements et des enseignants à temps complet.

Dans les lycées généraux et technologiques, le département accueillera 83 lycéen.ne.s supplémentaires par rapport à cette année pour une division supplémentaire. Les effets de la réforme du lycée continuent à se faire sentir à travers des DHG qui nécessitent des arbitrages dommageables : dédoublements dans les disciplines de spécialités ou dans les disciplines générales, ouverture d'options facultatives générales ou technologiques, heures dédiées à l'accompagnement personnalisé. Concernant la préparation du baccalauréat, les annonces du Ministre redonnent un peu d'oxygène aux professeur.e.s et aux élèves mais encore faudrait-il entendre que les épreuves de spécialité sont trop tôt dans l'année, que les programmes de français sont trop lourds, indépendamment de toute crise sanitaire. Les projets locaux d'évaluation, à peine nés, montrent déjà leurs limites avec les classes fermées, les absences, mais ils ajoutent encore du stress pour les personnels et les élèves, soumis à une pression constante. Dans l'intérêt de la solidité des apprentissages, de la construction d'une culture commune, les enseignant.e.s et les élèves ne devraient pas être soumis et contraints à des choix locaux, dynamitant ainsi le principe de Service Public d'Éducation.